# Compte-rendu assemblée générale extraordinaire

#### Le 28 février 2015

# Index

1. DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE SOCIAL	2
2. Budget consacré aux 10 ans de Poudlard12	
3. Point sur l'Hébergement	2
4. Point sur l'avancée des décisions de la dernière assemblée générale	2
A - Rencontres IRL	2
B – Muggle Quidditch	2
D – Lettre d'accueil et carte de membre	3
E – Partenaires	3
F- Banques en ligne	3
A QUESTIONS DIVERSES	2

### 1. DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE SOCIAL

La nouvelle adresse du siège social a été fixée à l'unanimité au nouveau domicile de Mme Boulard : 4 bis impasse des sabotiers, 85260.

#### 2. BUDGET CONSACRÉ AUX 10 ANS DE POUDLARD12

L'association dispose actuellement d'une trésorerie d'environ 700€.

A l'occasion des 10 ans de Poudlard12, de nombreux projets d'envergure vont être organisés, notamment une rencontre IRL, la production de « produits dérivés » (badges, magazine, etc.), l'organisation d'un ARG (Alternate Reality Game), et divers concours.

Nous restons volontairement vagues à ce sujet pour ne pas spoiler nos membres, ce qui ne nous permet pas de voter un budget chiffré (les membres n'ayant pas toutes les clés en mains pour se prononcer). L'assemblée s'est néanmoins mis d'accord sur le fait que la trésorerie de l'association ne nous permettrait sûrement pas de financer l'intégralité des projets, et qu'il faudrait peut-être faire appel à une campagne de financement participatif.

# 3. POINT SUR L'HÉBERGEMENT

Nous avions proposé à la Gazette du Sorcier plusieurs solutions afin d'éventuellement les héberger sur notre serveur au même titre que la Fédération du Quidditch Français, mais s'ils semblaient intéressés aux premiers abords nous n'avons plus de réponses de leur part depuis quelques mois.

Nous avons néanmoins décidé d'anticiper le fait que nous seront peut-être amenés à héberger d'autres sites, et l'assemblée s'est prononcée en faveur de la création d'ip différentes pour chaque site hébergé chez nous (actuellement Poudlard12, Twelve Grimmauld Place et France Quidditch).

La mise en place des ip coûte 3€ et permet entre autre que le référencement de chaque site soit indépendant : cela nous protège par exemple d'une mauvaise réputation d'un de nos partenaires.

#### 4. Point sur l'avancée des décisions de la dernière assemblée générale

### A - Rencontres IRL

La rencontre prévue à Tours pour le printemps 2015 a été annulée par ses organisateurs, la JHP de Paris et la JIP sont maintenues et commencent à s'organiser. La sortie aux studios de Londres sera surement prévue pour la fin de l'été.

Lisa G. et Charlotte R. ont repris en main la commission dédiée aux rencontres et nous continuons à proposer notre aide aux personnes souhaitant organiser des JHP.

#### B - Muggle Quidditch

Nous avons remarqué que Nantes Quidditch levait des fonds pour la coupe d'Europe de Muggle Quidditch, mais nous avons décidé de ne pas participer à la cagnotte compte tenu du fait qu'ils sont très loin d'avoir atteint leur objectif et qu'ils ne nous ont pas contacté.

#### D - Lettre d'accueil et carte de membre

La lettre d'accueil et la carte de membre ont été mises en place et bien reçues par les membres actuels. L'espace membre n'est en revanche pas créé, et devra l'être d'ici la prochaine vague de (ré)inscription en septembre.

#### E – Partenaires

Nous avons officialisé notre sortie du RPF (Réseau Potterien Francophone).

Nous avons décidé de nommer le réseau de sites-fans que nous voulons créer « l'Ordre du phénix » car dans les livres il est hébergé au Twelve Grimmauld Place et qu'il s'agit d'un nom rassembleur et optimiste. Nous avons demandé à Mélanie P. (Milk Mélon sur Poudlard12) de travailler sur un logo pour ce réseau.

### F- Banques en ligne

Les banques en ligne ne traitent pas les associations et les professionnels. Il était peut-être question de la Banque postale, mais après un rapide regard sur leur offre il s'avère qu'elle n'est pas plus avantageuse que notre offre actuelle au Crédit Mutuel.

Globalement, l'assemblée est donc d'accord pour dire que les projets sont bien avancés.

## 4. QUESTIONS DIVERSES

Nous pensons radier les membres d'honneur n'étant plus actifs au sein de l'association lors de la prochaine assemblée générale ordinaire. Ils recevront un email leur demandant de se mettre à jour s'ils souhaitent rester au sein de l'association.